

COMMUNE DU DEVOLUY

ARRETE DU MAIRE

NOMINATION DES RÉGISSEURS MANDATAIRES AUTRE QUE SUPPLÉANTS
RÉGIE DE RECETTES CAMPING LES AUCHES

Le Maire de la Commune du Dévoluy,
VU le code général des collectivités territoriales,
VU les arrêtés n° 2018-A073 du Maire en date du 3 décembre 2018 instituant une régie de recettes du camping,
VU l'avis conforme du comptable assignataire en date du 27 juin 2024
VU l'avis conforme du régisseur titulaire et des mandataires suppléants en date du 27 juin 2024

ARRETE

Article 1 :

M. WAUTHIER Vivien et M. Kilian PLAT sont nommés mandataires de la régie Camping Les Auches, jusqu'à la fin de leur contrat. Ils sont nommés pour le compte et sous la responsabilité du régisseur de la régie Camping Les Auches avec pour mission d'appliquer exclusivement les dispositions prévues dans l'acte de création de celle-ci.

Article 2 :

- Le mandataire ne doit pas percevoir de sommes pour des produits autres que ceux énumérés dans l'acte constitutif de la régie, sous peine d'être constitués comptables de fait et de s'exposer aux poursuites disciplinaires et aux poursuites pénales prévus par l'article 432-10 du nouveau Code Pénal.
- Il doit les encaisser selon les modes de recouvrement prévus par l'acte constitutif de la régie.

Article 3 :

Le mandataire est tenu d'appliquer, en ce qui le concerne, les dispositions de l'instruction interministérielle n° 06-031-A-B-M du 21 Avril 2006 relative à l'organisation, au fonctionnement et au contrôle des régies des collectivités territoriales et de leurs établissements publics.

Fait au Dévoluy, le 02/07/2024

Le Maire

Mme BUTEL Alexandra

Signature précédée de la formule manuscrite « vu pour acceptation »

Vu pour acceptation



Le régisseur titulaire,
Mme GIACCONE Florence

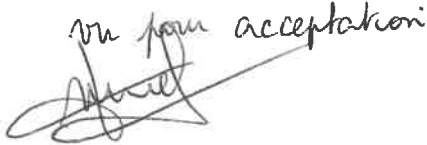
Signature précédée de la formule manuscrite « vu pour acceptation »

✓ Vu pour acceptation



Régisseur suppléant,
Mme BRUNEL GOMES Marie

Signature précédée de la formule manuscrite « vu pour acceptation »

vu pour acceptation


Régisseur suppléant,
M. AGNES Rémy

Signature précédée de la formule manuscrite « vu pour acceptation »

Vu pour acceptation



Régisseur mandataire autre que suppléant,
M. WAUTHIER Vivien

Signature précédée de la formule manuscrite « vu pour acceptation »

vu pour acceptation

wauthier.

Régisseur mandataire autre que suppléant,
M. PLAT Kilian

Signature précédée de la formule manuscrite « vu pour acceptation »

Vu pour acceptation



Publié le : 11.07.2024
Affiché le : 11.07.2024
Notifié le : 11.07.2024

